Image not found or type unknown

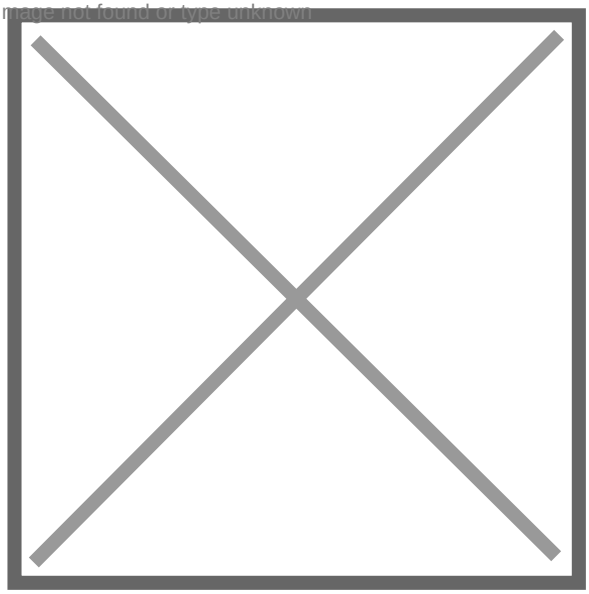

Erreur médical et réanimation !

Par **Mydouz**, le **18/02/2010** à **16:58**

Bonjour,

Je vous relate rapidement mon histoire:

J'ai attrapé la toxoplasmose pendant ma grossesse, c'est là qu'une interne m'as prescrit des antibiotique "curative" pour soigner mon bébé car elle m'as dis qu'il était à cent pour cent contaminé.

Je prend les antibiotique qui m'affaiblissent énormément pendant 3 semaines.
Entre temps on me pratique une amniocenthèse pour voir si bébé est vraiment contaminé:
Résultat : Il n'est pas contaminé !

Ce qui veut dire que pendant 3 semaines j'ai pris des antibiotique pour rien, en plus de cela, ces antibiotique m'ont détruit tout mes globules rouges, blancs et mes plaquettes.
Je me suis retrouvé en réanimation à 2 doigt de la mort...

Cette histoire m'a trés affecté physiquement et psychologiquement!

C'est pour cela que je voudrais savoir les démarches à suivres.

Merci

Par **astero06**, le **26/02/2010** à **16:48**

je ne vous donnerai pas d'avis juridique mais medical
les medecins doivent suivre le plus souvent des recommandations officielles
Si dans votre cas , l'attitude diagnostique et la prescription etaient justifiées (toxo prouvée) à la dose et durée prescripte et avec la surveillance recommandée, il me parait difficile d'envisager un recours contre le medecin prescripteur qui en plus travaille à l'hopital.
Vous avez eu un effet secondaire grave du traitement (ce qui malheureusement peut arriver et n'est pas forcemment previsible)
si vous perseverez, il faudra sans doute que vous vous retourniez contre l'hopital
Demandez d'abord avis à votre medecin sur la gestion medicale de votre probleme avant d'envisager d'aller plus loin

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés